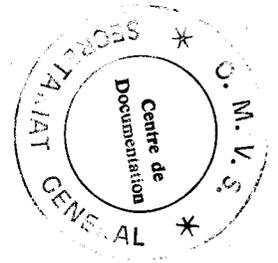


08987

Organisation pour la Mise en Valeur  
du Fleuve Sénégal  
(O. M. V. S.)

CELLULE D'EVALUATION  
ET DE PLANIFICATION CONTINUE

HAUT COMMISSARIAT



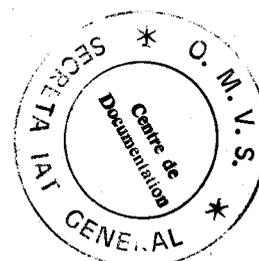
BASSIN DU FLEUVE SENEGAL

**PERIMETRES IRRIGUES AMENAGES  
EN MAITRISE TOTALE DE L'EAU  
NOTICE EXPLICATIVE A LA CARTE  
DES AMENAGEMENTS**

SITUATION AU 1er JUILLET 1985

Janvier 1986

## INTRODUCTION



La présente notice est un commentaire des données détaillées qui figurent sur la carte des aménagements au 1er Juillet 1985. Ces données ont été collectées par la Cellule d'Evaluation et de Planification Continue en Août et Octobre sur les périmètres irrigués du bassin du fleuve Sénégal. Il s'agit ici de périmètres aménagés et équipés pour effectuer la campagne d'hivernage 1985. Dans le cas particulier des périmètres encadrés par la SAED, il apparait une différence de 428,12 ha entre les chiffres et ceux figurant sur la carte des aménagements publiée par la DPA/SAED en 1985 (tableau 7.) Une telle différence pourrait trouver son origine à 2 niveaux:

- La SAED a effectué sa collecte en Juillet et Septembre et de ce fait, elle a pu recueillir des données qui ont pu varier dans le temps pour diverses raisons

- Il pourrait s'agir d'une différence dans les concepts et dans la méthodologie de collecte.

Dans le présent document, il est question de superficie nette irrigable c'est à dire la superficie qui peut être irriguée et cultivée, obtenue de la superficie brute aménagée après défalcation des emprises des ouvrages : (digues, canaux d'irrigation, bâtiments, pistes). Sur cette base, le recensement montre que les périmètres aménagés en maîtrise totale de l'eau au niveau du bassin couvrent une superficie de 42 234 ha répartis entre 760 sites ; 81,4% de cette superficie sont consacrés à la riziculture et à la polyculture.

Situation d'ensemble

La répartition entre les 3 pays est donnée dans le tableau ci-dessous :

PAYS		Sociétés-nationales de développement	Autres Intervenants
MALI	388 ha (1%)	296 ha (0,7%)	92 ha(0,2%)
MAURITANIE	8 132 ha (19%)	4 104 ha (9,7%)	4 028 ha(9,5%)
SENEGAL	33 714 ha (80%)	24 145 ha(57,2%)	9 569 ha(22,6%)
ENSEMBLE			
BASSIN	42 234 ha (100%)	28 545 ha(67,5%)	13 689 ha(32,4%)

Comme pour les années précédentes, plus de 2/3 de la superficie aménagée se trouve sur la rive gauche. Rappelons que les potentialités en terres irrigables sont 9 000 ha \*, 126 000 ha et 240 000 ha respectivement pour le Mali, la Mauritanie et le Sénégal ; à ce jour, les taux de réalisation correspondants sont 4,3%, 6,4% et 13,8%.

Les Sociétés nationales de développement continuent de jouer un rôle dominant (notamment au Mali et au Sénégal) dans l'aménagement des terres comme l'indique le tableau suivant :

---

\*Pour le Mali, les 9 000 ha mentionnés représentent en fait un objectif prioritaire ; les potentialités ou terres irrigables du haut bassin sont estimées à près de 95 000 Ha.

. Sociétés nationales de développement

Grands périmètres et périmètres moyens	14 129 Ha	(33,4%)
Périmètres villageois	14 416 Ha	(34,1%)
<hr/>		
Sous total	28 545 Ha	(67,5%)
. M'Pourié	1 400 Ha	( 3,3%)
. Petits périmètres privés	1 384 Ha	( 3,2%)
. Foyers (encadrés et non encadrés)	3 064 Ha	( 7,2%)
. Agro - Industries	7 660 Ha	(18,1%)
. Recherche agronomique	181 Ha	( 0,4%)
<hr/>		
Sous total	12 289 Ha	( 29% )
<hr/>		
TOTAL	42 234 ha	

Cette répartition montre également qu'en termes de superficie globale aménagée il y a un équilibre relatif entre les périmètres villageois et les grands périmètres. Malheureusement malgré l'effort accompli en faveur des premiers les secteurs du haut-bassin (Mali), de la Haute-vallée (Bakel, Gouraye) et dans une moindre mesure de la moyenne vallée (Podor, Matam, Kaédi, Boghé) sont encore mal lotis par rapport au Delta (tableau 5).

L'année 1990 est officiellement retenue pour l'arrêt de la modulation de la crue donc de la suppression des cultures de décrue ; les superficies irriguées compensatoires qui autorisent cette suppression ont été estimées à 76 040 ha <sup>(1)</sup> dont 29 470 ha pour la rive droite et 46 570 ha pour la rive gauche. Au regard de la superficie totale aménagée dans chaque partie du bassin et du rythme d'aménagement moyen annuel, il est peu probable que les besoins de la population cible soient satisfaits pour l'échéance 1990.

(1) OMVS, Esquisse du plan directeur des périmètres de première génération  
Horizon 1990 - Etude Socio-économique du BFS - Rapport spécial  
Avril 1980 - Edition provisoire .

### Bilan 1984/85

Entre le 1/7/84 et le 1/7/85, les superficies aménagées au niveau du bassin ont progressé de 2 868 Ha, dont 2 373 ha pour le Sénégal, 485 ha pour la Mauritanie et 10 ha pour le Mali. Cette superficie additive résulte de la création de 85 périmètres couvrant 2 320 ha, de l'extension (1 042 ha) et de la régression (496 ha) sur plusieurs périmètres pré-existants.

Les Sociétés nationales de développement ont réalisé 2 497 ha soit 87,1% de la superficie ajoutée.

Pour le Sénégal, ce sont les petits périmètres encadrés, les privés et les foyers avec respectivement 2 002 ha, 30 et 341 ha qui ont contribué à l'augmentation des superficies. L'Office africain pour le développement et la coopération (OFADEC) présent dans la vallée depuis quelques années, est très actif dans le département de Podor ; il y a en effet installé en 1984, 710 ha pour 2 417 exploitants répartis entre les secteurs de Fanaye et de NDiandane ; et en 1985 163 ha pour 308 exploitants dans le secteur de Rizgui.

Les régressions enregistrées sur la rive gauche ont été faibles : 11 ha pour la SAED, 21 ha pour les privés et les foyers. L'effort important accompli pour la construction de périmètres villageois a été insuffisant pour atteindre l'objectif d'aménagement de la Société qui est de 3 405 ha en 1985 <sup>(2)</sup>. Cet objectif n'est réalisé en définitive qu'à 58,7% en raison notamment des retards dans la mise en place des financements.

En Mauritanie, 949 ha ont été aménagés ; mais en réalité l'accroissement net est de 485 ha si l'on déduit les importantes régressions enregistrées. La SONADER avec 496 ha nets aménagés a réalisé 43,7% de son objectif d'aménagement pour 1985 qui est de 1 135 ha <sup>(3)</sup>. L'apport de la Société dans l'accroissement net est de 50%.

---

(1) Deuxième lettre de mission entre la SAED et le Gouvernement du Sénégal

(3) SONADER - Plan quadriennal d'activités 1984-1987.

A M'Pourié, la forte réduction de superficie (253 ha) résulte de la dégradation continue des aménagements ; ce périmètre exploité depuis 1971 devrait faire l'objet d'un programme prioritaire de réhabilitation afin de pouvoir tirer un meilleur parti des avantages liés au barrage de Diama

Notons par ailleurs que des défauts d'aménagement pouvant poser de problèmes graves et certaines difficultés d'entretien sont signalés aujourd'hui sur le nouveau périmètre du C.P.B. (casier pilote de Boghé) <sup>(4)</sup>.

### CONCLUSIONS

L'augmentation de superficie enregistrée cette année reste encore inférieure à la norme fixée par le plan indicatif de l'OMVS. Le cumul des superficies aménagées fait ressortir que les objectifs que se sont fixés les 3 pays sont encore très éloignés. De même, l'échéance 1990 pour l'aménagement de 76 040 ha en vue de la suppression de la crue artificielle sera difficile à respecter.

Sur la rive gauche, un effort semble avoir été fait pour maintenir les aménagements dans un bon état de fonctionnement puisque très peu de périmètres ont connu des regressions. Au contraire en rive droite, la forte regression enregistrée témoigne de la dégradation de certains aménagements (M'Pourié et Kaédi) dont la réhabilitation ou la réfection partielle devient nécessaire. Dans cette partie du Bassin, le déséquilibre entre le delta et les autres secteurs est important (rapport de 1 à 4 ou plus) ; d'où la nécessité de diriger les programmes d'aménagement sur la moyenne et la haute vallée.

---

(4) Casier pilote de Boghé - Rapports de campagne (Mai 1985 et Juillet 1985 : (En 1984, la superficie du CPB avait été surestimée (403 ha) - La superficie nette irrigable est en réalité 385 Ha) -

Tableau 1.

PERIMETRES IRRIGUES EN MAITRISE DE L'EAU  
EVOLUTION DES SUPERFICIES NETTES IRRIGABLES ET DU NOMBRE DE PERIMETRES ENTRE LE 1/7/84 ET 1/7/85

PAYS ET MODE D'ENCADREMENT	1984		1985		ECART 1984 / 1985					
	SNI (ha)	Nbre P.	SNI (ha)	Nbr P.	Extension (ha)	Création (ha)	Regression (ha)	Transfert (ha)	Ecart Total (ha)	Nbre P.
<u>MALI</u>										
OVSTM	286	17	296	17	10	-	-	-	+ 10	0
Recherche Agronomique	60	3	60	3	-	-	-	-	-	0
Privés + Jardins	28	2	28	2	-	-	-	-	-	0
Périmètre Forestier	4	1	4	1	-	-	-	-	-	0
<b>ENSEMBLE MALI</b>	<b>378</b>	<b>23</b>	<b>388</b>	<b>23</b>	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>+10</b>	<b>0</b>
<u>MAURITANIE</u>										
SONADER	3625	112	4104	125	255	328	87	-	+ 496	+ 13
M'POURIE	1653	1	1400	1	-	-	253	-	-253	0
Encadrés/Non encadrés	1360	43	1493	43	182	-	49	-	+ 133	0
Recherche Agro.	84	4	84	4	-	-	-	-	-	0
Privés + Jardins	942	28	1051	29	176	8	75	-	+ 109	+ 1
<b>ENSEMBLE MAURITANIE</b>	<b>7664</b>	<b>188</b>	<b>8132</b>	<b>202</b>	<b>613</b>	<b>336</b>	<b>464</b>	<b>-</b>	<b>+485</b>	<b>+ 14</b>



Tableau 2.

PERIMETRES IRRIGUES EN MAITRISE DE L'EAU  
 NOMBRE ET RAPARTITION DES DIFFERENTS SITES AU 1/7/85 PAR PAYS ET PAR TYPE DE PERIMETRES

TYPES DE PERIMETRES	PAYS	MALI	MAURITANIE	SENEGAL	ENSEMBLE
Grands Périmètres		-	4	35	39
Périmètres moyens			dont 1 CUMA	dont 3 CUMA	
Périmètres villageois encadrés		17	122	434	573
Périmètres Privés		2	29	24	54
Foyers et Périmètres non encadrés ou encadrés par Mission		-	43	37	80
Recherche Agronomique		4	4	2	11
Agro - Industrie		-	-	3	3
TOTAL		23	198	535	760

Tableau 3.

PERIMETRES IRRIGUES EN MAITRISE DE L'EAU  
BILAN AU 1/7/85 - ENSEMBLE BASSIN

ECARTS 1984/1985	Sociétés de Développement				Autres intervenants				Ecart Total (ha)
	Extension (ha)	Création (ha)	Régression (ha)	Total (ha)	Extension (ha)	Création (ha)	Régression (ha)	Total (ha)	
PAYS									
MALI	10	-	-	10	-	-	-	-	+10
MAURITANIE	255	328	87	496	358	8	377	- 11	+485
SENEGAL	196	1817	11	2002	225	167	21	371	+2373
ENSEMBLE BASSIN	461	2145	98	2 508	583	175	398	360	+2 868

Tableau 4.

EVOLUTION DES SUPERFICIES NETTES IRRIGABLES DU 1/7/84 AU 1/7/85 SELON LE PAYS  
ET LE TYPE DE PERIMETRE

TYPE DE PERIMETRE	PAYS	1984	1985	Ecart 1984- 1985
		(ha)	(ha)	(ha)
<u>MALI</u>				
Périmètres villageois		286	296	+10
Privés		28	28	0
Autres		64	64	0
<b>TOTAL MALI</b>		<b>378</b>	<b>388</b>	<b>+ 10</b>
<u>MAURITANIE</u>				
Grands Périmètres et Moyens périmètres		2 699	2529	- 170
Périmètres villageois encadrés (SONADER)		2562	2975	+413
Foyers + Encadrés par Mission et non encadrés		1360	1493	+133
Privés		942	1051	+109
Autres		84	84	0
<b>TOTAL MAURITANIE</b>		<b>7 647</b>	<b>8132</b>	<b>+ 485</b>
<u>SENEGAL</u>				
Grands Périmètres et Moyen Périmètres		13000	13000	0
Périmètres villageois encadrés (SAED)		9143	11145	+ 2002

SENEGAL

Foyers	1230	1571	+ 341
Privés	275	305	+ 30
Autres	7693	7693	0

TOTAL SENEGAL

31341

33714

+2373

ENSEMBLE BASSIN

Grands Périmètres + Moyens Périmètres	15 699	15529	- 170
Périmètres villageois	11991	14416	+ 2425
Foyers	2590	3064	+ 474
Privés	1245	1384	+ 139
Autres	7841	7841	0

TOTAL BASSIN

39 366

42234

+ 2 868

Tableau 5.

REPARTITION DES SITES ET SNI (ha) AU 1/7/85 PAR PAYS, PAR TYPE DE PERIMETRE ET SELON LE SECTEUR D'ENCADREMENT

## -BASSIN DU SENEGAL

PAYS	TYPE DE PERIM.	MAURITANIE					SENEGAL					TOTAL BASSIN (ha)	
		MAI	Rosso (ha)	Boghé (ha)	Kaédi (ha)	Gouraye (ha)	Total (ha)	Dagana (ha)	Podor (ha)	Matam (ha)	Bakel (ha)		Total (ha)
Grands Périmètres et Périm. Moyens	-		1400 (1)	386 (1)	743 (2)	-	2529 (4)	11679 (33)	1321 (2)	-	-	13000 (35)	15529 (39)
Périmètres vil-lageois encadrés	296 (17)	1253 (60)	611 (28)	827 (26)	284 (8)	2975 (122)	1223 (34)	4936 (191)	3753 (172)	1233 (37)	11145 (434)	14120 (573)	
Périmètre privés	28 (2)	1021 (24)	9 (2)	21 (3)	-	1051 (29)	225 (13)	46 (7)	34 (4)	-	305 (37)	1356 (55)	
Foyers et Périm. non encadrés ou encadrés/Mission	-	1409 (39)	-	84 (4)	-	1393 (43)	1571 (37)	-	-	-	1571 (37)	3064 (80)	
Recherche agrono-mique	64 (4)	-	-	84 (4)	-	84 (4)	-	33 (2)	-	-	33 (2)	117 (10)	
Agro-Industrie	-	-	-	-	-	-	7660 (3)	-	-	-	7660 (3)	7660 (3)	
TOTAL	388 (23)	5083 (124)	1006 (31)	1759 (39)	284 (8)	8132 (202)	22358 (120)	6336 (202)	3787 (176)	1233 (37)	33714 (535)	42234 (760)	

- NB : Le nombre de sites correspondants est désigné ( ).

Tableau 6.

PERIMETRES IRRIGUES EN MAITRISE DE L'EAU  
SITUATION DES SUPERFICIES NETTES IRRIGABLES AU 1/7/85 PAR PAYS ET PAR TYPE DE PERIMETRES

TYPES DE PERIMETRES	MALI		MAURITANIE		SENEGAL		ENSEMBLE BASSIN	
	Ha	%	Ha	%	Ha	%	Ha	%
Grands Périmètres et Périmètres Moyens (CUMA et Autres)	-	-	2529	6	13000	31	15529	37
Périmètres villageois encadrés	296	0,70	2975	7,04	11145	26,4	14416	34,1
Périmètres Privés + Jardins	28	0,06	1051	2,5	305	0,7	1384	3,2
Foyers et Périmètres non encadrés ou encadrés par des Mission	-	-	1493	3,5	1571	3,7	3064	7,2
Recherche Agronomique	64	0,2	84	0,2	33	0,07	181	0,4
Agro - Industries	-	-	-	-	7660	18,1	7660	18,1
TOTAL	388	1	8132	19	33714	80	42234	100%

Tableau 7 - SITUATION DES AMENAGEMENTS SAED AU 1/7/85 PAR DELEGATION

	SOURCE CEPC	SOURCE DPA/SAED
DAGANA	12 902 Ha	12 758 Ha
PODOR	6 257 Ha	6 645 Ha
MATAM	3 753 Ha	4 018,2 Ha
BAKEL	1 233 Ha	1 152 Ha
TOTAL	24 145 Ha	24 573,2 Ha

2647

08987

OMVS

CELLULE D'EVALUATION PERMANENTE

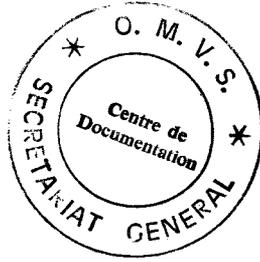
HAUT - COMMISSARIAT

ET DE

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT

PLANIFICATION CONTINUE

ET DE LA COORDINATION



BASSIN DU FLEUVE SENEGAL

PERIMETRES IRRIGUES AMENAGES  
EN MAITRISE DE L'EAU

SITUATION AU 1<sup>er</sup> JUILLET 1985

ECHELLE : 1 / 400 000